

L'engoulevent d'Europe

(*Caprimulgus Europaeus*)



Dominique Balay © CNPF

L'Engoulevent d'Europe apprécie les milieux forestiers ouverts ensoleillés et les terrains secs. Migrateur africain de retour en France dès le mois d'avril, il trouve dans ces milieux le gîte, le couvert et la tranquillité.

Ses moeurs particulières, son chant et son vol en font un oiseau facile à reconnaître mais difficilement repérable.

Reconnaître l'oiseau et son habitat

■ L'oiseau

L'Engoulevent d'Europe est un oiseau de la taille d'un Merle. Son plumage, tacheté de brun, blanc beigeâtre, gris et noir lui sert de camouflage lorsqu'il est posé sur une branche ou au sol. Le mâle se différencie de la femelle par deux tâches blanches sur les ailes et les coins de la queue. Des plumes filiformes (vibrisses sensorielles) autour du bec, l'aident à chasser ses proies.

Son régime alimentaire se compose exclusivement d'insectes volants nocturnes comme les papillons de nuit, les coléoptères, les éphémères, les fourmis ailées... qu'il gobe en plein vol grâce à son bec court et largement fendu à la manière de l'Hirondelle.



Y. Carbon

L'oiseau posé au sol est difficilement repérable.

L'Engoulevent d'Europe niche au sol dans une faible dépression. La cuvette peut être parsemée de brindilles, de feuilles, d'aiguilles, ou encore de mousse. En général, la femelle effectue deux pontes de deux oeufs chacune, déposées entre mai et juin. Difficilement repérable de jour, il est en revanche plus facilement identifiable de nuit par son chant ; c'est un ronronnement typique, continu, sonore, rapide et dur.

■ L'habitat

Globalement, tous les types de milieux forestiers ouverts lui conviennent : landes, clairières forestières, coupes rases récentes, friches, futaies claires, parcelles en régénération, voire les jeunes plantations. L'espèce semble apprécier particulièrement les peuplements résineux et de manière générale les terrains sableux, chauds et secs.



A. Renard - CRPF PDL

Lande forestière intéressante pour l'Engoulevent d'Europe.

Gérer l'habitat

L'entretien des milieux ouverts est la meilleure des actions à entreprendre pour préserver l'espèce et son habitat.

Outre les interventions liées à la gestion sylvicole courante et favorable à l'espèce (coupes rases, régénération naturelle, broyage), certaines mesures simples à mettre en oeuvre peuvent concourir à améliorer les capacités d'accueil pour l'Engoulement mais également pour d'autres oiseaux inféodés aux milieux forestiers ouverts. C'est le cas notamment pour la Fauvette pitchou, l'Alouette lulu ou encore le Busard Saint-Martin.



Eviter le dérangement en période de reproduction.

■ Modes de gestion recommandés

- Conserver, dans la mesure du possible, les milieux ouverts de plus d'un hectare, notamment les landes difficilement valorisables,
- privilégier la création de larges allées forestières ensoleillées,
- éviter le dérangement en période de reproduction (avril à juillet) dû aux travaux sylvicoles ou à une fréquentation importante par le public,
- préserver les rémanents au sol après une coupe rase, outre le bénéfice lié au maintien de la richesse minérale du sol, la conservation des rémanents permet à l'espèce de se dissimuler plus facilement,
- veiller à l'équilibre des populations de gibier, et notamment du sanglier prédateur de l'Engoulement d'Europe.



L'Engoulement fréquente également les coupes rases.

■ Les interventions à proscrire

- Ne pas effectuer de travaux d'entretien (fauche, broyage) des milieux ouverts pendant la période de reproduction de l'espèce d'avril à juillet,
- ne pas autoriser l'extraction de terre de bruyère, ce qui nuirait non seulement aux nichées mais également à la qualité des sols,
- ne pas utiliser de produits chimiques. Préférer les entretiens mécaniques ou manuels.

P. Perrin



Friche en lisière de forêt.

L'Engoulement d'Europe est une espèce protégée en France. Elle fait également partie des espèces de l'Annexe I de la directive « Oiseaux » et de l'Annexe II de la Convention de Berne.

Document réalisé avec le concours financier de :



36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

Décembre 2011